



VALEMPOULIERES (39)



Valempoulières, *Vaillant-Polière, Valampourie, Valempouli, Valampoulière* ;
Village de l'arrondissement de Poligny ; canton de Champagnole ; à 11 km de Champagnole, 16 km
d'Arbois et 37 km de Lons-le-Saunier.
Altitude à la Tuilerie : 651 mètres

Le territoire est limité au nord par Chilly sur Salins, la Chaux-sur-Champagny et Pont-d'Héry, au sud par Montrond et le Pasquier, à l'est par Andelot-en-Montagne, Vers et le Pasquier, à l'ouest par la Châtelaine, Molain et Montrond. La baraque de la Forêt de Moidon fait partie de la commune.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant à Chilly, Andelot, Vers, le Pasquier et Champagnole, Montrond, Molain et Poligny, Ardon et Arbois.

Le village est situé sur le plateau des monts Jura et occupe un terrain très accidenté. Les maisons sont généralement groupées, construites en pierre et couvertes, les deux tiers en bardeaux et tavaillons et le surplus en tuiles ou en laves.

Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1698.

On trouve sur le territoire de la marne employée pour l'amendement des terres, de mauvaises sablières, des carrières de belles et bonnes pierres ordinaires à bâtir et de taille, exploitées, du magnifique marbre blanc avec veines rouges ou vertes, de la terre glaise très propre à la fabrication des tuiles et des briques, qu'on a cessé d'exploiter depuis la destruction de la tuilerie.

NOTICE HISTORIQUE :

En jetant les yeux sur la carte du Jura, il semble voir Valempoulières perdu au milieu des forêts et privé de toutes voies de communication avec les villes d'alentour. Si un géographe latin avait cependant pris la peine de gravir les monts de Poligny et de dessiner les lieux qu'il parcourait, il nous aurait montré une ligne de fortins couronnant les pics de Montrivel, Montrond, Valempoulières, la Châtelaine, Chatelbelin, Bracon, Poupet et Vaugrenans et presque tous destinés à protéger des chemins circulant à leurs pieds. Il aurait eu à signaler à Valempoulières une route principale tendant du Pont-du-Navoy à Salins par le val d'Héry, et plusieurs embranchements se dirigeant sur Poligny par Chamole, sur Dole par la Châtelaine et sur Pontarlier par Champagnole.

Les chartes du moyen âge se montrent aussi avares de documents sur Valempoulières que le sol est rebelle dans ses restitutions d'antiquités. On ne rencontre son nom nulle part avant le XIII^{ème} siècle. Il est probable cependant que ce village existait antérieurement, puisque son église fit partie de la dotation du prieuré de Château-sur-Salins.

Seigneurs : les sires de Salins furent les premiers seigneurs de Valempoulières. Jean de Chalon l'Antique en devint propriétaire, ainsi que du surplus de la Seigneurie de Salins, par l'échange qu'il fit, en 1237, avec le Duc de Bourgogne. Dans un premier partage qu'il opéra entre ses enfants, le 2 janvier 1261 (n. st.), ce prince attribua à Perrin de Chalon, dit : le Bouvier, le plus jeune des fils qu'il avait eu d'Isabelle de Courtenay, sa seconde femme, la seigneurie et le château de Valempoulières, Chatelbelin-sur-Salins et sa maison-forte de Graimbert, avec ordre aux capitaines de ces forteresses de ne les remettre qu'après avoir reçu l'avis que son fils avait juré d'exécuter ses volontés. Dans un second partage daté du jour de *Pâques fleuries* 1262, Jean de Chalon attribua dans l'indivision aux trois fils nés de son second mariage, Jean, Etienne et Perrin, ses terres de Rochefort, St Julien, Orgelet, Vernantois, Valempoulières, Montenot, Chatel-Belin, la forte maison de Graimbert et la tour

de la Fontaine-Benoite à Salins. Perrin de Chalon, dit le Bouvier, finit par avoir Valempoulières dans son lot. Il mourut en 1274, sans laisser de postérité de Beatrix de Savoie. Etienne, son frère surnommé le *sourd*, fut son héritier institué. Etienne de Chalon seigneur de Montenot, posséda Valempoulières sous la suzeraineté de Jean de Chalon-Auxerre 1^{er}, son frère consanguin, et épousa Jeanne, fille et héritière de Gauthier, sire de Vignory, dont il eut une seule fille : Jeanne. Ce seigneur mourut après le mois de juillet 1302 et fut inhumé dans l'église des cordeliers de Lons le Saunier. Jeanne de Chalon, dame de Valempoulières, s'allia à Guillaume de Dampierre, issu des comtes de Flandres. Les enfants nés de cette union furent : Jean, Etienne, Guillaume, Isabelle et Jeanne de Dampierre.



Etienne de Dampierre, sire de Saint-Dizier, eut dans son lot les seigneuries de Saint-Laurent et de Valempoulières. La veille de fête Saint-Martin 1326, il nomma Jean de la Roche, son Ecuyer, châtelain de ce dernier lieu pour trois ans et « jusqu'à ce qu'il soit, dit-il, entièrement restoré de la perte qu'il fait avec nos en la bataille devant Varey ». Marié, en 1319, à Huguette de Sainte-Croix, Etienne de Saint-Dizier périt victime d'un assassinat au mois de février 1328. La même année, sa veuve donna en garde, pour cinq ans, à son cousin, Aimé de Montferrand, ses châteaux de Saint-Laurent et de Valempoulières, et alla se cacher chez sa sœur pour échapper aux poursuites dirigées contre elle à l'occasion du meurtre de son mari, dont elle était justement accusée. Beraud seul enfant né du mariage d'Etienne de Saint-Dizier, mourut sans être marié. Sa succession fut recueillie par Marguerite et Jeanne de Vienne, ses sœurs utérines.

Jeanne de Vienne, en épousant en 1361, Tristan de Chalon, seigneur d'Orgelet et de Rochefort, lui porta en dot, la terre de Valempoulières. Ce prince en eut encore la suzeraineté du chef de son père. Tristan de Chalon vendit cette seigneurie en 1365, à Pierre de Cly, depuis seigneur de Rochefort dans la seigneurie de Porrentruy. Marguerite comtesse de Flandres et de Bourgogne, la fit saisir sous le prétexte que cette acquisition avait été faite sans son autorisation. L'acquéreur consentit l'année suivante à céder tous ses droits sur cette terre à la comtesse de Bourgogne, qui lui abandonna en retour, à rachat perpétuels et sous condition de fief, « le Châtel de Baume, qui est tout séparé et bien arriéré de la ville, » avec 300 florins annuellement sur les rentes de Baume et de Montbozon.

On ignore comment la seigneurie de Valempoulières rentra dans les mains de Jean de Chalon, sire de Châtelbelin, fils de Tristan de Chalon ; mais il est certain qu'elle fit partie des biens confisqués sur Louis de Chalon-Auxerre par le duc Jean-sans-Peur, et cédés par ce prince au comte de Charolais, son fils, avec Orgelet, Rochefort, Monnet, Montaigu et autres terres. L'Archiduc Maximilien en fit la remise, en 1494, à Jean de Chalon-Arlay IV, et dès ce moment Valempoulières a eu les mêmes seigneurs qu'Orgelet.

Château : au nord-ouest du village de Valempoulières, s'élève une montagne escarpée dont le sommet a la forme d'un dos de carpe. La partie la plus élevée de cette montagne a été isolée des parties adjacentes par de larges et profonds fossés creusés dans le roc vif. Des murs étaient élevés sur ses bords, et dans cette enceinte avait été construits un château-fort d'un accès très difficile, mais dominant des horizons très lointains. Ce château fut rasé en 1480, par ordre de Louis XI. Gilbert Cousin, voulant le visiter au XVI^{ème} siècle, ne rencontra que des ruines. Guy de Vienne sire de Chevreau, y fut enfermé en 1372, et y subit une longue et dure captivité.

Eglise : Elle est située presque au centre du village et dédiée à l'Assomption de la Mère de Dieu. Cet édifice se compose d'un porche, d'un clocher couronné par un dôme reconstruit en 1828, d'une tribune, d'une nef, de deux chapelles formant les bras du transept, d'un chœur se terminant octogonalement et d'une sacristie.

Curiosité naturelle : sur la côte de Valempoulières à Montrond on remarque une grotte appelée la caverne des Sarrazins, qui a 5 mètres de longueur sur 4 mètres de profondeur.

D'après A. ROUSSET.